

CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE
CONTINUATION DU DEBAT.

L'ordre du jour appelle la :

Reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Casgrain :

Qu'il attirera l'attention du Sénat sur l'importance qu'il y a de construire prochainement le canal de la Baie Georgienne, et qu'il demandera au gouvernement si le rapport de l'exploration de cette voie fluviale sera soumis au Sénat durant la présente session.

L'honorable M. EDWARDS : Je me lève avec une certaine hésitation pour dire quelques mots, sur cette question très-importante. C'est un sujet qui est depuis longtemps devant le public canadien, et particulièrement devant le public qui habite la région que doit traverser le canal en question. Aussi loin que peut s'étendre mon souvenir, ce projet fut un facteur important dans les élections parlementaires qui eurent lieu dans cette partie du pays. Le canal de la Baie Georgienne fut l'une des plus importantes questions agitées à cette époque. Toutefois, il y eut comme une accalmie, et pendant une certaine période l'on cessa d'agiter vigoureusement cette question ; mais depuis dix ou douze ans, la discussion est reprise sur ce sujet. On l'a abandonnée pendant un certain temps en considération des dépenses considérables encourues pour la construction des canaux du Saint-Laurent et pour celles de nos divers chemins de fer. Le Canada, dans sa courte histoire, a été certainement l'un des pays qui ont construit le plus de chemins de fer. Il y en a, cependant, qui croient maintenant que le temps est arrivé où le canal projeté devrait être entrepris vigoureusement. Je dois avouer que, bien que je sois un homme dont les intérêts sont concentrés sur la rivière Ottawa, je n'ai jamais été un partisan enthousiaste du canal projeté comme le sont quelques-uns de mes amis. Cet aveu paraîtra, peut-être, extraordinaire dans la bouche d'un homme occupant ma position. Je considère en effet, que c'est une question très sérieuse pour le peuple canadien à étudier, et que le temps d'entreprendre l'exécution de ce projet n'est pas encore arrivé. Mais il doit arriver, et le canal en question sera construit ? Le gouvernement actuel a fait faire des explorations et une estimation du coût sera faite. On veut établir d'abord que l'entreprise

Hon. M. BEIQUE.

est praticable et ensuite quel en sera le coût. Une autre question soulevée est celle de savoir quel sera le caractère du canal ? C'est un sujet qui pourra être discuté plus intelligemment après que le rapport attendu, et auquel je viens de faire allusion, aura été déposé devant nous, ce qui ne peut tarder beaucoup maintenant. Les questions qui se présentent à ceux qui ne sont pas familiers avec le présent sujet sont celles-ci : La première : est-ce que le projet est praticable ? Y-a-t-il assez d'eau à la hauteur des terres pour fournir un approvisionnement d'eau permettant l'exploitation du canal ? S'il n'y en a pas assez, le projet tombe de lui-même. Une autre question est de savoir si l'entreprise peut être exécutée maintenant en présence des dépenses que nous nous sommes déjà imposées pour la construction de chemins de fer, et ce canal ferait-il concurrence aux entreprises dont nous nous sommes rendus responsables ? Un grand nombre de personnes croient que ce canal ne fera pas une concurrence sérieuse aux chemins de fer ; mais qu'il aura pour effet de régler les taux de transport. S'il a cet effet, il aura une grande valeur pour le pays. L'une des difficultés—et, en effet, il faut envisager les deux côtés de la question—est celle-ci : le canal projeté ne pourra être exploité que pendant six mois de l'année, tout au plus, tandis que nos chemins de fer sont exploités sans interruption. Vu cet état de choses, le pays serait-il justifiable de dépenser cent millions de piastres, peut-être, sur cette entreprise ?

L'honorable M. POWER : Plus que cela.

L'honorable M. EDWARDS : Ceux qui sont opposés au projet, s'il en est, devraient aborder cette question en se plaçant à un point de vue national, parce que c'est un projet qui intéresse tout le pays, et non la vallée de l'Ottawa seulement.

L'est et l'ouest sont grandement intéressés au succès de cette entreprise, comme le sont les habitants de la vallée de l'Ottawa, eux-mêmes. Puis vient la question de savoir si, vu les grandes dépenses que le Canada s'impose pour des travaux publics, nous sommes bien prêts à entreprendre ce nouveau canal ? Il y a aussi cette autre question : si le canal est entrepris quel genre de canal sera-t-il ? Sera-t-il